

Aucun RN et aucun islamophobe dans le conseil scientifique sur la radicalisation... mais des islamophiles

écrit par Maxime | 25 mars 2019



L'éplucheur du *Journal officiel* qu'est votre serviteur a relevé dans celui du 22 mars un arrêté qui appelle quelques commentaires...

Texte n° 55

Arrêté du 18 mars 2019 portant nomination au conseil scientifique sur les processus de radicalisation

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 18 mars 2019, sont nommés membres du conseil scientifique sur les processus de radicalisation :

En qualité de président d'université :

– M. Jean-François BALAUDÉ ;

En qualité de représentants d'élus locaux :

– M. Alexandre TOUZET, assemblée des départements de France ;

- Mme Nathalie KOENDERS, association France urbaine ;
- Mme Chantal CUTAJAR, association des maires de France ;
- Mme Naïma CHARAÏ, association régions de France ;

En qualité de personnalités qualifiées :

- Mme Nadia MARZOUKI ;
- M. Itzhak FRIED ;
- Mme Anne-Laure ZWILLING ;
- Mme Isabelle SOMMIER ;
- M. Bernard ROUGIER ;
- M. Farhad KHOSROKHAVAR ;
- M. Michel WIEVIORKA ;
- Mme Claire DE GALEMBERT ;
- Mme Nadjat ZOUGGAR ;
- M. Sami ZEGNANI ;
- M. Marc-Antoine PEROUSE de MONTCLOS ;
- M. Xavier CRETTIEZ ;
- Mme Marie Rose MORO.

Comme on le voit, la plupart de ces noms sont inconnus des Français.

Je connaissais toutefois déjà celui de Chantal CUTAJAR, juriste universitaire spécialiste du... blanchiment d'argent!

Quel rapport avec le terrorisme islamique? La "radicalisation" islamique? (même si l'arrêté et le nom du comité évitent soigneusement d'évoquer la question de l'islam... il est vrai que d'autres types de "radicalisations" sont concevables, quand on songe aux indépendantistes régionaux ou aux "antispécistes" dont un ancien conseiller de sécurité ayant exercé au plus haut niveau confiait à *Sud ouest* récemment qu'il craignait des actions violentes de leur part... mais peuvent-ils invoquer à ce titre des textes sacrés et considérés par eux comme obligatoires ?).

Il semble bien que ce soit plutôt en raison de son action politique, orientée à gauche si l'on comprend bien, pour la ville de Strasbourg que cette universitaire reconnue dans son domaine (le blanchiment d'argent) se voie confier la mission d'intervenir dans ce comité...

Entre autres nombreuses missions (les marchés publics – donc du droit public et non du droit pénal, sa spécialité universitaire, la déontologie, l'aide aux victimes...), elle y est chargée de prévenir la radicalisation violente.

<https://www.strasbourg.eu/elu/-/entity/id/1056524>

Quoiqu'on ait de l'estime pour cette personne, on peut être un peu surpris de la voir nommée ici, ce qui n'est pas tant une critique dirigée contre elle que contre l'autorité ayant procédé à cette nomination qui réduit donc la "radicalisation" à une pure question de droit pénal finalement.

On s'inquiète beaucoup plus de la nomination de Naïma Charaï, issue de "Génération.s" Hamon, immigrée marocaine ayant suivi des études de psychologie : bref, la radicalisation, c'est un problème psychologique et on retrouve encore une personnalité dite "de gauche" donc à priori, chargée de mansuétude à l'égard des radicalisés puisque c'est l'orientation actuelle de la gauche politique en France...

https://fr.wikipedia.org/wiki/Na%C3%AFma_Chara%C3%AF

Alexandre Touzet quant à lui est issu de LR. Conseiller départemental chargé de la prévention de la délinquance, il est censé apporter une petite touche de diversité politique dans cet ensemble orienté à gauche.

Mais dites-moi, madame le ministre de l'enseignement supérieur, face à Macron, n'y avait-il pas une certaine Marine Le Pen au second tour des élections présidentielles ?

<http://www.essonne.fr/les-annuaires/les-elus/show/fiche/touzet>

/

On sait bien que LR et PS, gauchistes en tous genres se sont précipités dans les bras de Macron à ce moment.

Or, voici la manoeuvre : maintenant que Macron a le pouvoir, l'arrêté décidé d'en revenir au bon vieux clivage gauche / droite pour faire oublier, le temps de ces nominations, l'opposition nouvelle apparue au cours de ces élections entre macronistes (mondialistes) et patriotes (marinistes). Et voilà, le tour est joué !

Cela donne l'impression d'une relative diversité au sein de ce comité mi-scientifique, mi-politique, sachant que de toute façon, l'ensemble gauche-droite a fini recyclé dans LREM et ses alliés, tous ligüés contre Marine et ses partisans. Donc on retrouve *in fine* une couleur politique unique : les alliés de Macron. Certes, pas d'élü LREM dans ce comité. Mais LREM détient déjà tous les pouvoirs ou presque en France, directement ou par ses alliés, sauf quelques mairies acquises au RN et ses associés.

L'essentiel était visiblement d'éviter de nommer un représentant du RN ou de ses alliés dans ce comité en revenant au vieux clivage dépassé gauche / droite.

Au surplus, la droite est de toute façon sous-représentée.

Quant au président de ce comité, que sait-on à son sujet ? Pas grand-chose en vérité.

Le professeur Balaudé est spécialiste de philosophie ancienne, ce qui est tout à son honneur mais intrigue tout de même : on parle bien d'une époque où l'islam n'existait pas ? Avec tout le respect qu'on a pour les Antiquisants, on peut se demander si vraiment on peut puiser dans Platon, Homère ou Socrate assez de matière pour prétendre être expert en radicalisation islamique, puisque c'est bien à celle-ci que l'on pense désormais la plupart du temps au regard de la sanglante

actualité. La mythologie gréco-romaine regorge certes de crimes et de dynasties sanguinaires, mais on parle tout de même d'un temps où l'islam n'existait pas.

Certes, la philosophie ancienne peut apporter un éclairage sur toute réflexion d'ordre politique de notre époque. Toutefois, nos recherches ont échoué à identifier quelle serait l'orientation politique à l'égard de l'islam de ce président d'université.

Tout au plus sait-on qu'il milite pour le vélo...

https://www.liberation.fr/futurs/2017/09/01/jean-francois-balade-a-velo-on-s-approprie-la-ville-plus-activement-et-fortement-qu-en-voiture_1593688

Bon, a priori, il ne fera pas de vague, cela convient bien à Macron et son ministre... (on aurait presque pu ajouter qu'il avait pris parti pour Macron lors des présidentielles, mais il semble avoir été assez adroit pour donner l'impression de rester neutre à ce sujet contrairement à d'autres n'hésitant pas à se délier de tout devoir de réserve : https://etudiant.lefigaro.fr/article/l-universite-de-nanterre-felicite-emmanuel-macron-son-ancien-etudiant-en-philosophie_9bda5ad4-3942-11e7-b5b5-21a5cdc791d1/).

Quant à la liste des "experts" décrétés par l'arrêté, on a eu la fainéantise de chercher pour chacun d'eux. L'habitude de lire quotidiennement de nombreux articles sur l'islamisation me conduit néanmoins à dire qu'aucun n'est notoirement hostile à l'islamisation de la France ou favorable à des solutions radicales face à la "radicalisation". Mais peut-être me trompé-je. Alors, à titre de test, comme c'est courant dans de nombreux domaines, j'ai procédé par échantillon.

La première de la liste, par exemple !

<https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/cerispire-user/30080/27392>

Marzouki de Science po “travaille actuellement sur un nouveau projet concernant les alliances progressistes œcuméniques et les mouvements interreligieux aux Etats-Unis qui militent pour la justice sociale et contre le racisme, et récusent l’instrumentalisation des valeurs religieuses par les leaders religieux et politiques d’extrême droite”. Donc a priori cet “instrumentalisation” est donnée comme un acquis et les “leaders religieux” – sous-entendu islamistes – mis plus ou moins sur le même plan que “l’extrême-droite”. Vu que la vraie extrême-droite traditionnelle française ne bénéficie pour ainsi dire pas de représentation ni d’écho politique en France (qui connaît Civitas ? 1 Français sur 100, ce serait déjà beaucoup!) comme aux Etats-Unis, on imagine qu’il est ici question du RN français et de Trump outre-Atlantique ?

Deuxième test, cette fois-ci masculin et Français de souche, pour faire bonne mesure : Marc-Antoine PEROUSE de MONTCLOS est un spécialiste de l’Afrique. Il ne semble rien y avoir à signaler de particulier à son sujet, si ce n’est qu’une telle nomination témoigne bien de la volonté de poursuivre l’immigration africaine en s’intéressant aux phénomènes africains.

Ce scientifique est en effet spécialiste du djihad africain :

https://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-L_Afrique_nouvelle_fronti_re_du_djihad_-9782707192103.html

On a quand même l’impression que ce choix s’explique par une volonté de ne pas stigmatiser les musulmans en mettant en évidence plutôt des “dynamiques locales”, ce qui fait penser au terrorisme d’indépendantistes régionaux : *“loin d’être les tentacules d’une monstrueuse « Internationale Terroriste », ces mouvements puisent d’abord leurs racines dans des dynamiques locales”.*

Donc pour l’instant, pas d’élus RN et assimilés, par de Zemmour, de Christine Tasin ou de Pierre Cassen

pour apporter une contradiction dans ces débats...

Complément d'Antiislam

Nous sommes sauvés !

Il y a Michel Wieviorka dans la liste.

Ce sociologue-ci :

Il n'aura pas de mal à prendre l'islam pour une religion d'amour, de tolérance et de paix !